



*Fédération Professionnelle
des entreprises du Sport et des loisirs*

Guide du magasin éco-responsable

Commerce des articles de sport, de loisirs
et de l'équipement de la personne



Guide réalisé avec
le soutien technique et financier de l'ADEME



A. Maîtriser sa consommation d'électricité

1. L'ÉCLAIRAGE :

Pour un magasin de sport, l'éclairage représente entre 25 et 50% de la facture d'électricité. Vous avez la possibilité de réduire vos dépenses et de conserver la même qualité d'éclairage grâce à des actions simples et des gestes quotidiens.

a. Des gestes simples

En premier lieu, adopter de nouvelles habitudes et sensibiliser les salariés à quelques gestes tels que :

→ **Eteindre systématiquement les lumières des pièces inoccupées**

→ **S'assurer que l'éclairage est éteint la nuit et les jours de fermeture (une simple horloge peut remplir cette fonction)**

→ **Nettoyer régulièrement les lampes et luminaires pour optimiser leur efficacité**



Ne laissez pas votre enseigne allumée durant toute la nuit.

b. Des actions concrètes qui nécessitent un faible investissement (source : éco-éclairage)

→ **Pour l'éclairage général, privilégier les Tubes 16 mn (ou T5) avec ballast électronique.**

Bénéfice de la solution : au moins 30% d'économie, une durée de vie augmentée et un éblouissement limité

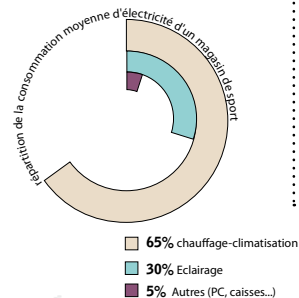


Pour optimiser votre éclairage général, choisir une optique performante. Le miroir aluminium garantit un rendement supérieur à 50%.

La consommation énergétique mondiale repose à 81% sur l'énergie fossile (pétrole, gaz, charbon) et double tous les 30 ans. Pourtant, les gisements d'énergie fossile sont limités et leur consommation contribue à l'augmentation de l'effet de serre et au changement climatique.

Les actions préconisées dans ce guide vous permettent d'abord de répondre à ces enjeux environnementaux en participant aux économies globales d'énergie mais ont également un intérêt économique majeur. Elles vous permettent d'alléger les charges d'exploitation et d'améliorer la rentabilité de votre magasin.

N'oubliez pas de reporter vos résultats dans le tableau synthétique pages 50 à 52



Répartition de la consommation moyenne d'électricité d'un magasin de sport (source FPS)

→ Pour l'éclairage d'accentuation ou de mise en scène, remplacer les spots halogènes par des spots à iodure métallique

Bénéfice de la solution :

jusqu'à 80% d'économie et une durée de vie de 3 à 6 fois plus importante.



L'halogène est une lampe à incandescence améliorée (durée de vie plus longue et flux lumineux plus important). Le principe est de brûler un filament pour émettre de la lumière. Ainsi, l'énergie consommée est essentiellement due à la chaleur et non à la lumière. Une seule ampoule halogène de 300W consomme autant que 18 ampoules basse consommation de 16W, alors qu'il ne faut que 5 ampoules basse consommation pour avoir le même flux lumineux.

→ Pour votre enseigne extérieure et votre devanture de magasin : remplacer les projecteurs halogènes par des projecteurs à iodure métallique et vous équiper d'une horloge de régulation.

Bénéfice de la solution : une consommation d'électricité divisée par 4 et une durée de vie des lampes multipliée par 5.

→ Pour votre parking : diminuer la luminosité aux heures creuses par extinction d'éclairage ou systèmes de variation ou de gradation (sur lampes au sodium uniquement)

Bénéfice de la solution : 20 à 30% d'économie

→ De manière générale, privilégier les ampoules à économie d'énergie (ou Lampes Fluorescentes Compactes) aux ampoules à incandescence

Bénéfice : les ampoules à économie d'énergie consomment 4 à 5 fois moins et durent 12 à 15 fois plus longtemps. Les frais d'exploitation sont réduits et les opérations de maintenance sont moins fréquentes

A. La gestion de l'eau

1. LA CONSOMMATION D'EAU

L'eau et l'air appartiennent à tous et sont des éléments nécessaires à la vie.

Leur protection, dans le respect des équilibres naturels, est d'intérêt général.

Le Guide du magasin de sport éco-responsable propose des actions à mettre en œuvre pour limiter l'impact de la profession sur ces ressources naturelles afin de sauvegarder leur qualité, limiter les consommations ou préserver la santé au travail. Les enjeux sont donc triples : environnementaux, sociaux et économiques.

N'oubliez pas de reporter vos résultats dans le tableau synthétique page 50 à 52.

a. Sensibiliser les employés à des gestes simples pour économiser l'eau

→ **Ne pas laisser couler l'eau inutilement, limiter le débit des robinets aux besoins réels et signaler les fuites d'eau.**

Une fuite de robinet d'une goutte par seconde pendant un an équivaut à une perte de 35 000 litres d'eau, soit environ 180 douches.

Une fuite de chasse d'eau pendant un an équivaut à environ 3 600 douches.

→ **Utiliser de façon appropriée les équipements de réduction de consommation des chasses d'eau**

b. Mettre en place des équipements économes en eau

→ **Pour les lavabos, plusieurs installations permettent de diminuer les consommations :**

- Les commandes à bouton-poussoir ou les commandes au genou pour limiter l'écoulement (20 secondes suffisent généralement).
- Les embouts mousseurs pour réduire le débit



Les embouts mousseurs permettent un débit de 6 à 8 litres par minute au lieu de 12 l/min pour un embout classique, soit une économie de 30 à 50% sur la consommation d'eau au robinet.

→ **Pour les WC, vous pouvez :**

Installer des commandes de chasses d'eau à double débit.
Installer un « stop-eau »



Ces équipements sont très simples à installer. Les doubles boutons poussoirs des chasses d'eau réduisent de 3 à 5 fois la consommation d'eau. L'utilisation du stop-eau WC permet de réduire la consommation d'eau des WC jusqu'à 50% puisque la quantité d'eau libérée par la chasse dépendra de la durée de pression exercée sur le bouton ou la tirette de fonctionnement de la chasse d'eau.

→ **Pour la climatisation**

- Eviter les climatiseurs à refroidissement à eau perdue qui consomment beaucoup d'eau

2. LES REJETS

a. Des gestes simples

→ Ne pas jeter de produits toxiques dans les sanitaires



Les résidus de solvants, huiles, vernis et colle que vous utilisez dans vos ateliers doivent être apportés en déchèterie ou traités par un prestataire spécialisé (voir le chapitre « Gérer ses déchets » page 30).

→ Privilégier les produits d'entretien écolabellisés et sensibiliser les entreprises de nettoyage à leur utilisation, tout en respectant les doses d'usage.



L'écolabel européen sur les produits de nettoyage garantit le faible impact environnemental du produit tout au long de son cycle de vie.



Le site des écolabels européens : www.ecolabels.fr

Le centre d'information sur l'eau : www.cieau.com

L'agence de l'eau : www.lesagencesdeleau.fr

Votre Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (DRASS)

b. Aller plus loin

→ S'informer auprès d'un architecte ou d'un maître d'œuvre sur la possibilité d'utiliser des revêtements drainant pour le parking et la zone de livraison et traiter les eaux de ruissellement du parking



Les séparateurs à hydrocarbures (ou déshuileurs) permettent de séparer les hydrocarbures contenus dans les eaux pluviales.



B. Les articles de sport éco-conçus

77,1 % des français font attention à ne pas acheter de marques produites par une entreprise dont ils réproouvent le comportement et 75,9 % font confiance aux produits portant un label de certification sociale et environnementale. 80,3 % des français se déclarent même prêt à payer plus cher des produits fabriqués dans des conditions respectueuses de l'environnement. Le guide du magasin de sport éco-responsable vous propose quelques actions afin que ces intentions se traduisent concrètement en acte d'achat.

(source : Enquête réalisée par TNS media intelligence pour Ethicity et Aegis Media Expert, 2008)

1. DÉVELOPPER UNE OFFRE DE PRODUITS INTÉGRANT UNE CONSIDÉRATION ENVIRONNEMENTALE

La culture et le traitement de certaines fibres, et en particulier du coton, sont très polluants. Nombre de fournisseurs sont en mesure de vous proposer des produits fabriqués à base de matières renouvelables biologiques (coton bio, lin, chanvre) et limitant l'utilisation de produits chimiques et de métaux lourds, ou à base de matières recyclées.

Le coton biologique ou organique

La culture du coton est l'une des plus polluante de la planète. Elle nécessite 24% des insecticides et 11% des pesticides utilisés dans le monde. Cela représente 140 g de produits chimiques pour un t-shirt classique !

Le coton biologique doit être cultivé sans pesticides ni autres produits chimiques, récolté à la main, transformé sans traitement chimique (notamment le chlore) et coloré avec des teintures naturelles exemptes de métaux lourds.

Le chanvre

La culture du chanvre à usage industriel nécessite peu d'eau, pas d'engrais ni de pesticides. En outre, ses fibres sont parmi les plus solides.

Le polyester recyclé

La matière première utilisée pour la fabrication du polyester est le pétrole mais de plus en plus de marques proposent désormais des produits conçus à base de fibres de polyester recyclées. Elles utilisent des matières récupérées, notamment des résidus industriels de polyester et des bouteilles de plastique recyclées. La fabrication de ces fibres nécessite 75 % de pétrole brut en moins que la fabrication de fibres vierges.

Privilégier ces produits vous permet de faire un geste concret en faveur de la protection de l'environnement et de répondre à une demande croissante de la clientèle. Notons que les nouvelles technologies permettent aujourd'hui de concevoir toute une gamme de produits (polaire, sacs à dos, vestes, maillots de bain...) de qualité et de performance identiques aux produits « classiques ».

Liste non exhaustive des labels et organismes certificateurs du textile biologique



Le Label « EKO » de SKAL (Organisme hollandais de contrôle et de certification de la production biologique) garantit l'éco-conception du produit. www.skal.com



Les labels internationaux Oeko-Tex 100 et 1000 garantissent des textiles qui ne contiennent pas d'éléments chimiques nocifs pour l'humain et son environnement. www.oeko-tex.com



L'écolabel européen garantit que le fabricant met sur le marché des produits respectant des normes environnementales strictes tout en préservant la qualité et la solidité des vêtements. www.eco-label.com



Ce label de l'Association Internationale des Textiles Naturels garantit que les produits sont issus de l'agriculture bio et fabriqués à base de fibres 100% naturelles. www.naturtextil.com

UN SPORT DE GLISSE PROPRE

Les planches de surfs sont essentiellement fabriquées à partir de matériaux pétrochimiques (mousse de polyuréthane, résines synthétiques, fibre de verre) dont la fabrication est nocive pour l'environnement (très polluante et nuisible pour la santé des « shapers »).



Soyez attentifs aux fabricants qui proposent des planches fabriquées à base d'éco-matériaux (polystyrène recyclable, bois - balsa - , bambou, caoutchouc naturel, toile de chanvre, huiles végétales) dans des conditions plus respectueuses de l'environnement en minimisant les impacts du produit sur tout son cycle de vie.



L'association Clean Shaper aide les entreprises de la fabrication de planche de surf à diminuer l'impact de leur activité sur la santé et l'environnement.

Le label eco-ride, crée par EUROSIMA, a pour objectif de distinguer les entreprises et les ateliers de shape ayant mis en œuvre dans leurs locaux une démarche environnementale (cf. www.label-ecoride.com)

Les snowboards et les skis sont également fabriqués à base de mousse polyuréthane et autres polymères. Informez vous sur les produits utilisant du bambou, du bois certifié et des techniques de fabrication écologiques (verniss à base d'eau...)

La wax ou le fart sont composés de paraffine, de fluor ou d'autres produits chimiques qui finissent dans l'eau ou dans la neige. Pensez à utiliser des produits naturels à base de cire d'abeille, d'huiles ou de gommes végétales ayant une meilleure biodégradabilité.

N'utilisez que la quantité de fart nécessaire et bien gratter le surplus pour limiter les résidus dans l'environnement (source : www.mescoursespourlaplanete.com)



b. Les déchets de bureau

- Mettre en place un dispositif de collecte de papier et utiliser des versos vierges comme papier de brouillon
- Systématiser les impressions en recto verso, éviter l'impression des mails et les impressions couleurs, utiliser l'option « deux pages par page ».
- Se désabonner des publications ou revues non lues
- Réutiliser le matériel de classement (pochettes classeurs...)
- Limiter la consommation d'eau en bouteille. Privilégier l'eau du robinet, les fontaines à eau branchées sur l'eau du réseau ou les bonbonnes réutilisables



La proportion de cartons et de papiers dans les déchets non dangereux des grands établissements du commerce a progressé en deux ans. Elle passe de 36 % en 2004 à 40 % en 2006. (source : les déchets des grands établissements commerciaux en 2006, INSEE).

c. Les sacs de caisse

Les sacs à usage unique sont utilisés en moyenne 20 minutes, puis jetés, soit avec les autres déchets ménagers, soit dans la nature où il leur faudra jusqu'à 400 ans pour se dégrader. En 2006, 3,1 milliards de sacs de caisse ont été distribués en France, soit 3 fois moins qu'en 2002. En tant que distributeur de sacs de caisse vous pouvez contribuer à leur disparition progressive :

- Limiter la distribution systématique des sacs de caisse gratuits à usage unique
- Promouvoir l'utilisation des sacs cabas réutilisables car c'est la solution qui permet de réduire le plus les impacts sur l'environnement par rapport aux choix de différentes alternatives de sac à usage unique (papier, plastique biodégradable)



LES SACS DE CAISSE : Acheter et distribuer des sacs réutilisables permet d'agir pour l'environnement et d'anticiper la Réglementation. En effet, la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006 prévoit l'interdiction des sacs et emballages plastiques non biodégradables à l'horizon 2010.



Ludovic de Rorthays,

Au Vieux Campeur

« Pour limiter notre impact environnemental et après avoir sondé notre clientèle, Au Vieux Campeur fabrique désormais lui même et distribue gratuitement des sacs réutilisables en coton biologique ».

C. Valoriser ses déchets

En parallèle à l'étude des actions visant à réduire ses déchets, l'entreprise doit organiser une collecte sélective pour leur valorisation. La valorisation des déchets consiste à réemployer, recycler ou à toute autre action visant à transformer les déchets en matériaux réutilisables ou en énergie. L'objectif est de réduire les déchets en mélange et de limiter la quantité de déchets éliminés en décharge.



Chaque entreprise est responsable de l'élimination des déchets qu'elle produit et/ou détient. Elle doit s'assurer que leur élimination est conforme à la réglementation (article L.541-2 Code de l'environnement).

Pour assurer la traçabilité des déchets et la conformité de leur traitement avec vos objectifs, il est conseillé de mettre en place un système de suivi basé sur l'émission d'un bordereau de suivi de déchets, sur le modèle de ce qu'impose la réglementation pour les déchets dangereux (cf. déchets dangereux page 41). Il ne faut pas hésiter à faire jouer la concurrence entre les prestataires « déchets » en fixant ses propres exigences, en cohérence avec les recommandations du présent guide.



Pour trouver les prestataires « déchets » à proximité, vous pouvez consulter :
 Les Délégations Régionales de l'ADEME ,
www.ademe.fr, rubrique « qui sommes nous ? »
 Le site SINOE, www.sinoe.org
 Votre CCI.